

Chères Présidentes,
Chers Présidents,

Comme cela avait été annoncé par le Président de la FFH, Laurent BRACHET, et suite à l'accord de la Direction des Sports reçu ce dimanche 24 mai, la fédération publie son premier guide de reprise des activités dans le cadre du déconfinement. Ce guide a été réalisé par la DTN, avec le concours du service communication de la FFH. Il est d'ores et déjà accessible via le lien suivant : <https://bit.ly/guidedereprisehockeysurgazon>. Il sera également téléchargeable, ainsi que tous les documents liés à ce guide, sur le site de la FFH.

Il présente des aspects généraux, réglementaires et pédagogiques liés à la reprise progressive de nos activités, dans le respect des directives gouvernementales.

Dans ce premier guide, couvrant la période allant jusqu'au 2 juin prochain (phase 1), seuls les aménagements en rapport avec la pratique liée à l'entraînement au sein des clubs est proposée. Les aspects concernant les sportifs de haut niveau, les écoles de hockey (U12) et la pratique promotionnelle seront abordés dans un document complémentaire, à partir du 3 juin et suivant les directives ministérielles.

Il est très probable que la diffusion malheureusement tardive de ce guide ne vous permettra pas, pour beaucoup d'entre vous, de reprendre vos activités dès cette semaine. Cependant, au-delà de la phase 1, il est important de bien prendre en compte toutes les mesures sanitaires imposées car celles-ci s'imposeront également en phase 2, à compter du 3 juin, et là encore, sous réserve de validation du Ministère des Sports. Vous recevrez une mise à jour de ce guide pour la phase 2.

Il conviendra de respecter strictement les obligations et consignes données.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance de ce guide avec la plus grande attention, et de bien en appréhender toutes les dimensions et contraintes.

Bien entendu, il conviendra également que vous puissiez vérifier, au préalable à la reprise, l'autorisation du propriétaire de l'équipement et en fonction des directives locales, l'accessibilité aux infrastructures sportive ainsi que les conditions de reprise fixées, le cas échéant.

Enfin, pour vous aider dans cette démarche de reprise progressive de l'activité de nos clubs, nous vous proposerons un « webinaire » le jeudi 4 juin prochain, de 18h30 à 19H30. Cette initiative permettra aux présidents de clubs ainsi qu'aux éducateurs sportifs d'évoquer en direct toutes les questions relatives à la reprise de l'activité. Dans cette attente, vous pouvez

également poser vos questions dès à présent sur l'adresse mail suivante afin que nous puissions d'ores et déjà recenser vos questionnements.

- Adresse contact : contactdtn@ffhockey.org

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une excellente préparation de la reprise dans vos clubs.

Très sportivement,

La Direction Technique Nationale